

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2024-03/15C

Objet : COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

| | | | |
|--|----|--------------|----|
| Nombre de membres afférents au Conseil : | 37 | Pour : | 30 |
| En exercice : | 37 | Contre : | 0 |
| Présents : | 25 | Abstention : | 0 |

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Joëlle CANAVY donne pouvoir à Jean ROMEO
Danielle CULAT donne pouvoir à François BONNEAU
Pascale GUICHARD donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX
Sylvie TORRES donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

Absents excusés : Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Eva SOUBIELLE

Date de convocation : 06 mars 2024

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023-07/46C en date du 05 juillet 2023 portant délégations accordées au Bureau et au Président,

Considérant qu'il y a lieu de rendre compte des délibérations du Bureau qui sont intervenues depuis la dernière séance du conseil communautaire.

↳ **DONNE** lecture des délibérations suivantes :

| | | |
|------------------------|--------------------|--|
| 28 février 2024 | 2024-02/16B | • Décisions sur l'eau. |
| | 2024-02/17B | • Contrat d'assurance des prestations statutaires – avenant n°1. |
| | 2024-02/18B | • Association Bois Energie 66 – Renouvellement de l'adhésion. |

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| <u>28 février 2024</u> | 2024-02/19B | <ul style="list-style-type: none"> • Accord-cadre de fournitures de bacs roulants pour la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Sud Roussillon. |
| | 2024-02/20B | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de deux discontinuités linéaires entre deux aménagements cyclables sur Corneilla-Del-Vercol et Théza – Lots 1, 2 et 3. |
| | 2024-02/21B | <ul style="list-style-type: none"> • Alignement de voirie Chemin du Mas Salvat à Saint-Cyprien Acquisition d'une fraction de la parcelle AB 85. |
| | 2024-02/22B | <ul style="list-style-type: none"> • Requalification des ZAE sur la commune de Saint-Cyprien Acquisition de l'immeuble sis rue Courteline – Parcelle AN 388. |
| | 2024-02/23B | <ul style="list-style-type: none"> • Service de l'emploi public temporaire du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales : Nouvelle convention d'adhésion. |
| | 2024-02/24B | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un tiers-lieu aux anciennes caves Ecoiffier à Alénia : Avenants n°1 Lots 1, 3, 4 et 7. |

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20240313-2024-03-15C-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024